

InfoRup 09-10-2023



Semaine du 9 octobre au 13 octobre 2023

Filière Canne-sucre – Près de 10 millions d’euros d’aide à la production versés aux producteurs de La Réunion

Chaque année, les agriculteurs producteurs de canne bénéficient d’une aide de l’Etat intitulée “aide à la production de canne”. Cette dernière est destinée à compenser les handicaps structurels de la production à l’île de La Réunion. En 2022, cette aide s’élevait à hauteur de 35 millions d’euros.

Conformément à la convention Industriels-Planteurs-État signée le 13 juillet 2022, qui encadre la gestion de cette aide, “un acompte d’un montant de 9,45 millions d’euros a été versé ce 3 octobre 2023 à 1 824 planteurs de canne ayant déposé leur dossier à temps et livré de la canne avant le 30 août.” a informé la Préfecture de La Réunion dans un [communiqué](#) en date du 4 octobre dernier.

Un paiement complémentaire sera réalisé au début du mois de novembre, compte tenu du démarrage tardif de la campagne. Il est destiné aux planteurs qui n’ont pas livré de canne au 30 août 2023.

A titre informatif, le calcul de l’acompte se fait sur la base des surfaces en canne 2023 admissibles. Le solde, qui sera payé en février 2024, sera établi sur la base des tonnages effectivement récoltés et livrés aux industriels, déduction faite de l’acompte versé.

PECHE – Un relèvement du plafond de l'aide de minimis bienvenu mais insuffisant

La Commission européenne a annoncé le 4 octobre une modification du règlement « de minimis » concernant le secteur de la pêche et de l’aquaculture, portant le plafond maximum d’aides de 30 000 à 40 000 euros par entreprise et pour une période de trois années. La Commission estime néanmoins qu’une telle augmentation nécessite un contrôle plus étroit. Dès lors, les États membres qui optent pour ce plafond individuel plus élevé devront avoir recours à un registre central afin de conserver la trace des aides accordées.

En vertu de l’article 349 du Traité sur le fonctionnement de l’UE, les modifications incluent une mesure ciblée destinée aux régions ultrapériphériques. Ainsi, certaines opérations exclues du champ d’application du règlement de minimis dans le secteur de la pêche devraient, de manière exceptionnelle, être autorisées dans le cas de ces régions ultrapériphériques afin, notamment,

de faciliter la modernisation des petits navires de moins de 12 mètres et de remédier aux problèmes de sécurité liés à l'obsolescence de la flotte et à l'exposition événements météorologiques extrêmes dans ces régions. C'est en tout cas l'ambition affichée par la Commission.

En réalité, l'aide n'influencera qu'à la marge le quotidien des pêcheurs. Un navire neuf, même de petite taille coûte en effet 150 000 euros au minimum.

PRODUITS PHYTOSANITAIRES – Commission d'enquête à l'Assemblée nationale

Les [auditions de la commission d'enquête](#) au sujet de l'impact des produits phytosanitaires dans les Outre-Mer ont été menées jeudi 5 octobre, à l'Assemblée nationale.

Benoît Lombrière a fait partie des personnes auditionnées, aux côtés de Arnaud Martrenchar, délégué interministériel à la transformation de l'agriculture en outre-mer, ainsi que deux chercheurs, respectivement de l'INSERM et du CIRAD.

Les débats ont essentiellement porté sur la reconnaissance de l'effort des agriculteurs ultramarins en matière de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, particulièrement dans la culture de la banane. A été également pointée la difficulté pour ces filières de pouvoir se passer complètement de ces produits, face aux difficultés inhérentes aux territoires ultramarins (climat tropical, nuisibles, enherbement).

Benoît Lombrière a, après avoir rappelé l'engagement de longue date des filières de production dans le développement de l'agroécologie outre-mer, mis l'accent sur la nécessité de permettre aux Outre-mer de s'ouvrir à l'innovation, notamment aux NGT et aux drones agricoles, et de les accompagner de façon continue dans cette démarche afin de sauvegarder de manière durable les filières agricoles et les emplois associés.

REFORME CONSTITUTIONNELLE – Vers plus de reconnaissance de la spécificité des Outre-mer ?

Mercredi 4 octobre, dans un discours à l'occasion des 65 ans du Conseil constitutionnel, Emmanuel Macron a indiqué vouloir lancer une révision constitutionnelle en faveur d'une meilleure reconnaissance de l'ensemble des Outre-mer, en réponse à l'appel de Fort-de-France lancé en mai 2022 par les présidents des exécutifs de la Guadeloupe, La Réunion, Mayotte, la Martinique, Saint-Martin et la Guyane. Le Président de la République avait convié à l'Élysée les élus des collectivités d'Outre-mer à la suite de cet appel.

Victorin Lurel, sénateur de Guadeloupe et ancien ministre des Outre-mer, a salué "l'ouverture par le Président d'une perspective de révision constitutionnelle" et souhaite la construction d'un "véritable groupe de travail transpartisan, à l'échelle de la Guadeloupe". Il propose également la réécriture des articles 73 et 74 de la Constitution afin de "permettre à chaque territoire de disposer d'un statut selon le degré d'autonomie de son choix et modifier les modalités d'évolution institutionnelle et statutaire, actuellement trop rigides".

Serge Letchimy, président de la Collectivité territoriale de Martinique, a quant à lui évoqué la méthode et le périmètre qui reste à fixer mais aussi que "la porte est ouverte et ceux qui le souhaitent pourront franchir un pas supplémentaire vers plus de différenciation et plus de capacité de décision, au plus près des réalités locales, dans le respect du droit à l'égalité".

Des précisions seront apportées dans les prochaines semaines et des concertations seront menées au niveau local ainsi qu'à Paris. La prochaine rencontre à l'Élysée est prévue le 20 octobre prochain.

DECES DE VICTOIRE JASMIN

Victoire Jasmin, ancienne sénatrice socialiste de la Guadeloupe, est décédée vendredi 6 octobre. Elle était membre de la Commission des affaires sociales et fut secrétaire du Sénat et Vice-présidente de la délégation sénatoriale aux outre-mer. Au niveau local, elle était élue à Morne-à-l'Eau. Nous saluons la mémoire de cette figure politique de la Guadeloupe.

AGENDA DE LA SEMAINE

Semaine du 9 au 13 octobre 2023

Lundi 9 octobre

Assemblée nationale :

- Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire (17h) :

Examen pour avis de la première partie du projet de loi de finances pour 2024 (n° 1680) (M. Jean-Luc Fugit, rapporteur pour avis).

Parlement Européen :

- Commission de l'agriculture : Vote sur l'utilisation durable des produits phytopharmaceutiques et modification du règlement (UE) 2021/2115 (15h à 18h30, Bruxelles).

Mardi 10 octobre

Assemblée nationale :

- Commission d'enquête phytos :

Communication, à huis clos, de M. Dominique Potier, sur les conclusions du groupe de travail de la commission des affaires économiques sur le bilan de la séparation des activités de vente et de conseil des produits phytopharmaceutiques. (14h) ; Audition, ouverte à la presse, de Mme Sandrine Hallot, directrice du pôle produits, marché et services de la Fédération du négoce agricole (FNA), M. Bernard Perret, négoce agricole et M. Nicolas Charpentier, négoce agricole (14h15) ;

Table ronde, ouverte à la presse, réunissant des acteurs du conseil agricole - M. Hervé Tertrais, président du Pôle du conseil indépendant en agriculture (PCIA), et M. Lilian Bachellerie, trésorier, M. Jean-Paul Bordes, directeur général de l'Association de coordination technique agricole (ACTA).

Mercredi 11 octobre

Assemblée nationale :

- Commission des affaires économiques (9h30) :

Présentation de la communication du groupe de travail sur les contrôles opérés dans les exploitations agricoles (Mme Anne-Laure Blin et M. Éric Martineau, rapporteurs) ;

Examen de l'avis budgétaire Outre-mer (M. Jiovanny William, rapporteur).

- Commission des affaires européennes (13h30) :

Sécurité énergétique et réforme du marché de l'énergie (rapport d'information) (Mmes Pascale BOYER et Nathalie OZIOL, rapporteuses) ;

Révision des règles budgétaires du Pacte de stabilité et de croissance (rapport d'information) (M. Alexandre HOLROYD et Mme Marietta KARAMANLI, rapporteurs).

- Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire (16h45) :

Audition de M. Christophe Béchu, ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, sur les crédits relatifs à la transition écologique du projet de loi de finances pour 2024 (n° 1680).

- Commission d'enquête phytos (17h) :

Audition, ouverte à la presse, de M. Sébastien Windsor, président de Chambres d'agriculture France (ex Assemblée permanente des chambres d'agriculture – APCA), accompagné de M. Étienne Bertin, chargé d'affaires publics et de M. Lucien Gillet, chargé de mission réglementation phytosanitaire.

Jeudi 12 octobre

Assemblée nationale :

- Commission d'enquête phytos (9h) :

Audition, ouverte à la presse, de M. Pierre-Étienne Bisch, coordonnateur interministériel du Comité d'orientation stratégique du plan Ecophyto;

Table ronde, ouverte à la presse, réunissant des organisations professionnelles d'agriculteurs :

M. Hervé Lapie, secrétaire général de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), accompagné de Mme Nelly Le Corre, cheffe du service environnement;

Mme Sylvie Colas, secrétaire nationale en charge du dossier pesticides de la Confédération paysanne;

Mouvement de défense des exploitants familiaux (MODEF) – à confirmer;

Mme Véronique Le Floc'h, présidente et M. Patrick Legras, membre de la Coordination rurale;

M. Quentin Le Guillous, secrétaire général adjoint des Jeunes agriculteurs, accompagné de M. Thomas Debrix, responsable du service communication et affaires publiques.

Parlement Européen :

- Commission du marché intérieur : Performance énergétique des bâtiments (refonte). Compte rendu à la commission sur les négociations (Bruxelles, 9h à 12h30).
- Commission de l'environnement : Compte rendu des négociations interinstitutionnelles en cours, notamment réduction des émissions de méthane dans le secteur de l'énergie et modification du règlement (UE) 2019/942 CJ10/9/09253 (Bruxelles, 9h30 à 12h).

Vendredi 13 octobre

Commission Européenne :

- Comité permanent des végétaux, des animaux, des denrées alimentaires et de l'alimentation animale (SCOPAFF) : [réunion](#) du comité permanent des végétaux. Les États voteront sur la proposition de [renouvellement pour dix ans](#) de l'autorisation du glyphosate, mais aussi sur le renouvellement, ou non, de la substance active s-métolachlore.



Votre InfoRup a été élaboré par l'équipe d'Eurodom.

Pour toute information complémentaire, contactez-nous sur contact@eurodom.org

Vie privée (RGPD) Eurodom attache beaucoup d'importance au respect de la vie privée.

Lorsque nous collectons des données vous concernant, nous le faisons dans le respect du Règlement Général relatif à la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016. Vos données sont utilisées dans le cadre de l'envoi de l'InfoRUP, lettre d'information hebdomadaire sur les sujets liés aux Régions Ultrapériphériques européennes. Celles-ci sont enregistrées dans une base de données informatisée appartenant à Eurodom. Eurodom s'engage à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à vos données sans votre consentement préalable à moins d'y être contraint en raison d'une obligation légale. Si vous souhaitez vous opposer à l'utilisation de vos données personnelles pour la réception de l'InfoRUP, vous pouvez nous en faire part à tout

moment en envoyant un e-mail à contact@eurodom.org ou par courrier postal : 11 rue de Cronstadt – Paris 75015.

Vous désirez changer la manière dont vous recevez ces emails ?

Vous pouvez [changer vos préférences](#) ou [vous désabonner](#).